Georges HARTER
Commissaire Enquêteur

COPIE

20 JUIN 2018

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Le Maire,

à Monsieur le Chef du Service
Evaluation Environnementale
Appui à la Mission Régionale d'Autorité
Environnementale
DREAL Grand Est
14 rue du Bataillon de Marche n°24
B.P 81005/F
67070 STRASBOURG CEDEX

Lettre recommandée avec accusé de réception

OBJET : Plan local d'urbanisme
Modification n°3
Examen au cas par cas

P.J. : 1 Dossier (format papier)
2 Dossiers (format cd-rom)

Monsieur,

Dans le cadre de la modification n°3 du plan local d'urbanisme (P.L.U.) de ma commune, et suite à la décision du Conseil d'État en date du 19 juillet 2017 annulant partiellement les articles du code de l'urbanisme relatifs à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme, j'ai l'honneur de vous consulter sur la nécessité de réaliser une évaluation environnementale de la modification du P.L.U., après examen au cas par cas.

A cette fin, vous trouverez dans le dossier joint les informations visées par l'article R.104-30 du code de l'urbanisme.

Dans l'attente de votre décision sous 2 mois, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT 67720

Denis RIEDINGER

Mairie de Hoerdt - 1, rue de la Tour - 67720 Hoerdt
Tél. : 03 88 68 20 10 - Fax : 03 88 51 74 24 - mairie@hoerdt.fr - www.hoerdt.fr

Georges HARTER
Commissaire-Enquêteur

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

20 JUIN 2018

Le Maire,

à Madame la Sous-Préfète
chargée de l'arrondissement de
Haguenau-Wissembourg
Sous-Préfecture
2 rue des Sœurs
67500 HAGUENAU

OBJET : Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 3 – Notification

P.J. : 3 dossiers (format papier)
1 dossier (cd-rom)

Conformément aux articles L.153-40, L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de ma commune.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles, dans la mesure du possible, avant le **3 septembre 2018.**

L'enquête publique devrait se dérouler courant du mois d'octobre.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT 67720

Denis RIEDINGER

ACCUSE DE RECEPTION **Notification du dossier** **A retourner impérativement par mail**
Afin de s'assurer de la bonne réception du présent dossier, merci de bien vouloir nous transmettre, par mail, une copie du courrier de notification **authentifiant sa réception** (cachet + date).

A RETOURNER PAR MAIL A :	procedure.urba@atip67.fr

Mairie de Hoerdt - 1, rue de la Tour - 67720 Hoerdt
Tél. : 03 88 68 20 10 - Fax : 03 88 51 74 24 - mairie@hoerdt.fr - www.hoerdt.fr

Georges HARTER
Commissaire-Enquêteur

COPIE
20 JUIN 2018

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Le Maire,

à Monsieur le Président du
Conseil Départemental du Bas-Rhin
Mission Aménagement
Développement Emploi (MADE)
SIDE - SDET – Urbanisme PPA
Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG Cedex 9

OBJET : Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 3 – Notification

P.J. : 1 dossier (cd-rom)

Conformément aux articles L.153-40, L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de ma commune.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles, dans la mesure du possible, avant le **3 septembre 2018.**

L'enquête publique devrait se dérouler courant du mois d'octobre.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT 67720

Denis RIEDINGER

ACCUSE DE RECEPTION **Notification du dossier** **A retourner impérativement par mail**
Afin de s'assurer de la bonne réception du présent dossier, merci de bien vouloir nous transmettre, par mail, une copie du courrier de notification **authentifiant sa réception** (cachet + date).

A RETOURNER PAR MAIL A :	procedure.urba@atip67.fr

Mairie de Hoerdt – 1, rue de la Tour – 67720 Hoerdt
Tél. : 03 88 68 20 10 – Fax : 03 88 51 74 24 – mairie@hoerdt.fr – www.hoerdt.fr

Georges HARTER
Commissaire-Enquêteur

20 JUIN 2018

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Le Maire,

à Monsieur le Président de la
Région Grand Est
1 Place Adrien ZELLER
BP 91006
67070 STRASBOURG CEDEX

OBJET : Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 3 – Notification

P.J. : 1 dossier (cd-rom)

Conformément aux articles L.153-40, L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de ma commune.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles, dans la mesure du possible, avant le **3 septembre 2018.**

L'enquête publique devrait se dérouler courant du mois d'octobre.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT 67720

Denis RIEDINGER

ACCUSE DE RECEPTION **Notification du dossier** **A retourner impérativement par mail**
Afin de s'assurer de la bonne réception du présent dossier, merci de bien vouloir nous transmettre, par mail, une copie du courrier de notification **authentifiant sa réception** (cachet + date).

A RETOURNER PAR MAIL A :	procedure.urba@atip67.fr

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Georges HARTER
Commissaire-Enquêteur

20 JUIN 2018

Le Maire,

à Monsieur le Président
du Syndicat Mixte du
Schéma de Cohérence Territoriale
de l'Alsace du Nord
84 Route de Strasbourg
67500 HAGUENAU

OBJET : Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 3 – Notification

P.J. : 1 dossier (cd-rom)

Conformément aux articles L.153-40, L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de ma commune.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles, dans la mesure du possible, avant le **3 septembre 2018.**

L'enquête publique devrait se dérouler courant du mois d'octobre.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT 67720

Denis RIEDINGER

ACCUSE DE RECEPTION **Notification du dossier** **A retourner impérativement par mail**
Afin de s'assurer de la bonne réception du présent dossier, merci de bien vouloir nous transmettre, par mail, une copie du courrier de notification **authentifiant sa réception** (cachet + date).

A RETOURNER PAR MAIL A :	procedure.urba@atip67.fr

Mairie de Hoerdt - 1, rue de la Tour - 67720 Hoerdt
Tél. : 03 88 68 20 10 - Fax : 03 88 51 74 24 - mairie@hoerdt.fr - www.hoerdt.fr

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Georges HARTER
Commissaire-Enquêteur

20 JUIN 2018

Le Maire,

à Monsieur le Président du
Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence
Territoriale de la Région de Strasbourg
(SCOTERS)
13 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG

OBJET : Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 3 – Notification

P.J. : 1 dossier (cd-rom)

Conformément aux articles L.153-40, L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de ma commune.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles, dans la mesure du possible, avant le **3 septembre 2018.**

L'enquête publique devrait se dérouler courant du mois d'octobre.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT 67720

Denis RIEDINGER

ACCUSE DE RECEPTION **Notification du dossier** **A retourner impérativement par mail**
Afin de s'assurer de la bonne réception du présent dossier, merci de bien vouloir nous transmettre, par mail, une copie du courrier de notification **authentifiant sa réception** (cachet + date).

A RETOURNER PAR MAIL A :	procedure.urba@atip67.fr

Georges HARTER
Commissaire-Enquêteur

20 JUIN 2018

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Le Maire,

à Monsieur le Président du Syndicat Mixte
du Schéma de Cohérence Territoriale
de la Bande Rhénane Nord
Mairie
Rue principale
67850 OFFENDORF

OBJET : Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 3 – Notification

P.J. : 1 dossier (cd-rom)

Conformément aux articles L.153-40, L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de ma commune.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles, dans la mesure du possible, avant le **3 septembre 2018.**

L'enquête publique devrait se dérouler courant du mois d'octobre.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT 67720

Denis RIEDINGER

ACCUSE DE RECEPTION
Notification du dossier
A retourner impérativement par mail

Afin de s'assurer de la bonne réception du présent dossier, merci de bien vouloir nous transmettre, par mail, une copie du courrier de notification **authentifiant sa réception** (cachet + date).

A RETOURNER PAR MAIL A :	procedure.urba@atip67.fr

Mairie de Hoerdt – 1, rue de la Tour – 67720 Hoerdt
Tél. : 03 88 68 20 10 – Fax : 03 88 51 74 24 – mairie@hoerdt.fr – www.hoerdt.fr

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Georges HARTER
Commissaire-Enquêteur

20 JUIN 2018

Le Maire,

à Monsieur le Président
de la Communauté de Communes
de la Basse-Zorn
34 rue de la Wantzenau
BP 24
67728 HOERDT CEDEX

OBJET : Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 3 – Notification

P.J. : 1 dossier (cd-rom)

Conformément aux articles L.153-40, L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de ma commune.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles, dans la mesure du possible, avant le **3 septembre 2018.**

L'enquête publique devrait se dérouler courant du mois d'octobre.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT 67720

Denis RIEDINGER

ACCUSE DE RECEPTION **Notification du dossier** **A retourner impérativement par mail**
Afin de s'assurer de la bonne réception du présent dossier, merci de bien vouloir nous transmettre, par mail, une copie du courrier de notification **authentifiant sa réception** (cachet + date).

A RETOURNER PAR MAIL A :	procedure.urba@atip67.fr

Georges HARTER
Commissaire-Enquêteur

20 JUIN 2018

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Le Maire,

à Monsieur le Président de la
Chambre de Commerce et
d'Industrie Alsace Eurométropole
10 Place Gutenberg CS 70012
67081 STRASBOURG CEDEX

OBJET : Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 3 – Notification

P.J. : 1 dossier (cd-rom)

Conformément aux articles L.153-40, L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de ma commune.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles, dans la mesure du possible, avant le **3 septembre 2018.**

L'enquête publique devrait se dérouler courant du mois d'octobre.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT 67720

Denis RIEDINGER

ACCUSE DE RECEPTION **Notification du dossier** **A retourner impérativement par mail**
Afin de s'assurer de la bonne réception du présent dossier, merci de bien vouloir nous transmettre, par mail, une copie du courrier de notification **authentifiant sa réception** (cachet + date).

A RETOURNER PAR MAIL A :	procedure.urba@atip67.fr

Mairie de Hoerdt - 1, rue de la Tour - 67720 Hoerdt
Tél. : 03 88 68 20 10 – Fax : 03 88 51 74 24 - mairie@hoerdt.fr - www.hoerdt.fr

Georges HARTER
Commissaire-Enquêteur

20 JUIN 2018

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Le Maire,

à Monsieur le Président de la
Chambre de Métiers d'Alsace
Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

OBJET : Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 3 – Notification

P.J. : 1 dossier (cd-rom)

Conformément aux articles L.153-40, L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de ma commune.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles, dans la mesure du possible, avant le **3 septembre 2018.**

L'enquête publique devrait se dérouler courant du mois d'octobre.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT 67720

Denis RIEDINGER

ACCUSE DE RECEPTION **Notification du dossier** **A retourner impérativement par mail**
Afin de s'assurer de la bonne réception du présent dossier, merci de bien vouloir nous transmettre, par mail, une copie du courrier de notification **authentifiant sa réception** (cachet + date).

A RETOURNER PAR MAIL A :	procedure.urba@atip67.fr

Mairie de Hoerdt - 1, rue de la Tour - 67720 Hoerdt
Tél. : 03 88 68 20 10 - Fax : 03 88 51 74 24 - mairie@hoerdt.fr - www.hoerdt.fr

Georges HARTER
Commissaire-Enquêteur

COMMUNE DE
Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

20 JUIN 2018

Le Maire,

à Monsieur le Président de la
Chambre d'Agriculture d'Alsace
Espace Européen de l'Entreprise
2 rue de Rome
67300 SCHILTIGHEIM

OBJET : Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 3 – Notification

P.J. : 1 dossier (cd-rom)

Conformément aux articles L.153-40, L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de ma commune.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles, dans la mesure du possible, avant le **3 septembre 2018.**

L'enquête publique devrait se dérouler courant du mois d'octobre.

Le Maire

MAIRIE DE HOERDT
67720

Denis RIEDINGER

ACCUSE DE RECEPTION **Notification du dossier** **A retourner impérativement par mail**
Afin de s'assurer de la bonne réception du présent dossier, merci de bien vouloir nous transmettre, par mail, une copie du courrier de notification **authentifiant sa réception** (cachet + date).

A RETOURNER PAR MAIL A :	procedure.urba@atip67.fr

George MASTER
Permission Engineer